



SERVICES CIVIQUES DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier est à retourner complété au Centre Communal d'Action Sociale, 1 rue des Maires Lambin à Comines.



Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Le service civique constitue un engagement volontaire pour une durée entre 6 et 12 mois au sein d'associations, collectivités et établissements publics du territoire.

Le CCAS de Comines, en partenariat avec la Maison de l'Emploi Lys Tourcoing (MELT), le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Mission Locale de Tourcoing, propose de recueillir les candidatures et de les transmettre aux partenaires concernés. Le CCAS effectue également le lien entre les candidats et les services municipaux de la ville de Comines qui souhaitent accueillir un service civique.

1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail : @

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Département : Pays :

souhaite effectuer un service civique

au sein des services municipaux au sein de la Métropole Lilloise sans préférence

Disponible à compter du :/...../.....

2 PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV

Fait à : Le :/...../.....

Signature

Signature d'un parent pour les mineurs

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Comines. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement et l'instruction des candidatures services civiques. Vos données sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Comines met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous estimez que vos droits ne sont cependant pas respectés, vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Comines à dpd-mutualises@lillemetropole.fr